



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique régionale
Florentina Gherman, IA-IPR de Lettres

Aix-en-Provence, 14/01/2021

Affaire suivie par :
Florentina GHERMAN, IA-IPR de Lettres
Tél : 06 38 38 75 27
Mél : florentina.gherman@ac-aix-marseille.fr

L'IA-IPR de Lettres
Aux
Professeurs de Lettres en
lycée
s/c des Chefs d'établissement

Objet : Spécialité HLP : cours, épreuve écrite et Grand oral

Chères et chers collègues,

La situation sanitaire a rendu l'enseignement de la spécialité complexe. En m'adressant directement à vous, je souhaite vous apporter des informations qui peuvent vous aider et vous donner quelques directions de travail.

LE COURS DE HLP

Je profite de ce courrier pour vous rappeler **quelques principes qui doivent présider à la construction d'une séquence en HLP**. Celle-ci se construit à partir des programmes et peut se fonder sur une ou plusieurs entrées d'un objet d'étude.

La diversité des adaptations selon les établissements peut conduire à **adapter nos pratiques et à resserrer le travail autour des questions d'interprétation et des questions de réflexion**.

Le professeur veille ainsi à proposer pour chaque séquence la lecture très attentive de trois ou quatre extraits qu'il aborde en posant **une question** d'interprétation littéraire. La réponse à cette question peut être linéaire ou organisée librement par le professeur et la classe. Cet exercice ne doit pas être figé et il convient de garder cette liberté dans la manière de le traiter.

L'étude de ces extraits peut s'accompagner de la lecture de deux ou trois groupements de textes qui visent à en éclairer et à en prolonger la lecture ainsi qu'à nourrir la réflexion des élèves selon la problématique retenue pour la séquence. Le professeur propose une question pour chacun de ces corpus, ce qui est une première façon d'aborder la question de réflexion à

laquelle toute séquence doit aboutir.

Cette question de réflexion – ou le sujet de l'essai – est donnée au début de la séquence en classe de Première et en début d'année en classe de Terminale. La réponse aux questions de corpus permet à la classe d'organiser des développements en vue de traiter une question problématisée.

Le professeur peut également choisir, et je l'y encourage très fortement, de travailler sur **une œuvre intégrale** d'où il puisera des extraits sur lesquels peut porter la question d'interprétation. Dans ce cas, les groupements de textes complémentaires visent non seulement à éclairer l'œuvre, mais à ouvrir également des perspectives de réflexion en fonction de la problématique retenue pour la séquence et en tenant compte de l'objet d'étude abordé.

En classe de première comme en classe de Terminale, trois activités principales doivent ainsi être envisagées en cours ou à la maison, notamment en cette période de semi-présentiel :

- **Une question d'interprétation littéraire** portant sur un extrait faisant partie d'un groupement de textes ou d'une œuvre intégrale.
- **Une question portant sur un corpus** de quelques textes fondés sur une thématique en lien avec la problématique de la séquence ; ces groupements de textes doivent être des prolongements des textes abordés. La réponse à cette question sert à nourrir la question de réflexion, ou l'essai en classe de Terminale, et doit être pensée de la sorte.
- **La question de réflexion ou l'essai** en Terminale sont préparés en classe comme à la maison. A cette fin, le professeur peut utilement envisager une étude transversale de l'œuvre intégrale ou de la lectureursive proposée.

Dans le cas d'un travail alterné en présentiel et en distanciel, il est utile que le professeur propose à l'avance la question d'interprétation littéraire que l'élève aura à préparer à la maison. Elle est ensuite traitée en classe par le professeur qui propose un corrigé, rédigé ou semi-rédigé. De même, il demande à la maison de répondre à la question de corpus, comme cela s'est pratiqué pour l'EAF auparavant, sans pour autant modéliser les réponses. Les bonnes propositions des élèves peuvent aussi être données à la classe en guise de corrigé.

J'ai publié sur le site des Lettres des séquences¹ pour la classe de Première qui peuvent être utilisées très librement et servir d'inspiration pour la classe de Terminale. **Vous pouvez consulter les ressources et les sujets zéros sur Eduscol**². Vous y trouverez prochainement une nouvelle ressource sur une séquence de HLP à partir de la lecture d'une œuvre intégrale, *Cinna* de Corneille. En lien avec l'objet d'étude « Les Pouvoirs de la parole » en classe de Première, ce cours donne des pistes de travail pour les objets d'étude de la classe de Terminale également. Cette séquence sera mise en ligne sur le site académique des Lettres dès sa parution.

¹ http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10825711/fr/ressources-d-accompagnement-pour-la-specialite-humanites-litterature-et-philosophie-hlp

² <https://eduscol.education.fr/1711/programmes-et-ressources-en-humanites-litterature-et-philosophie-voie-gt>

Il serait profitable de proposer **des épreuves blanches à vos élèves de Terminale** en réfléchissant avec votre Chef d'établissement aux conditions de leur organisation. Vous pouvez, à défaut, faire appel au sens de la responsabilité de vos élèves et les inviter à traiter chez eux, dans les conditions de l'épreuve, un sujet d'examen.

Dans le cadre de l'épreuve de spécialité de Terminale, seul le programme limitatif suivant est évaluable :

- **Objet d'étude : La recherche de soi / entrées :**
 - **Les expressions de la sensibilité ;**
 - **Les métamorphoses du moi ;**
- **Objet d'étude : L'humanité en question / entrées :**
 - **Histoire et violence ;**
 - **Les limites de l'humain.**

L'ÉPREUVE ÉCRITE DE TERMINALE

Les modalités d'évaluation ont évolué en raison de la situation sanitaire. Le ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et du Sport, Jean-Michel Blanquer, vous a écrit directement pour vous présenter les mesures qui concernent les épreuves de spécialité, mais aussi l'EAF :

*« Les enseignements de spécialité des baccalauréats général et technologique **ne seront pas évalués au travers d'épreuves au mois de mars mais sur la base des moyennes des trois trimestres de terminale de ces enseignements.***

Dans la mise en œuvre du contrôle continu qui remplacera l'évaluation des épreuves terminales de spécialité, toute l'institution établira un cadre robuste, des jalons précis pour garantir l'égalité d'évaluation des élèves et donc pour objectiver leurs résultats, ce dans les phases successives de la procédure : définition des modalités d'évaluation, précision et progressivité des critères, exigence dans la constitution des moyennes (nombre minimal de notes, devoirs sur table, exercices de baccalauréat), réflexion collégiale sur l'évaluation au sein des équipes pédagogiques et dans les différentes instances (conseil pédagogique, équipes de direction), procédures d'harmonisation.

J'encourage les équipes à organiser, dans la mesure du possible, des devoirs sur table dans les conditions de l'examen et fondés sur les sujets des épreuves terminales de spécialité, selon le calendrier initialement prévu ou ultérieurement : les sujets nationaux qui auraient dû servir aux épreuves de mars seront en effet publiés sur la banque nationale de sujets et pourront donc être librement exploités. Il importe, et nous en sommes tous d'accord, que les évaluations portées dans ce contrôle continu soient les plus objectives possible.

Nous devons aux élèves bienveillance et exigence. Le baccalauréat doit conserver sa valeur et sa légitimité : si les circonstances sont particulières, si les conditions d'apprentissage sont parfois difficiles, nous savons que ce ne serait pas rendre service à un

élève que d'estimer qu'il maîtrise les connaissances et compétences requises alors que celles-ci sont manifestement incomplètes ou fragiles au point de mettre en péril la suite de son parcours de formation. »

Il est important donc de penser d'ores et déjà à l'évaluation en cours, de façon à ce que les moyennes obtenues par les élèves rendent bien compte du travail réalisé ainsi que de leur investissement. Nous aurons l'occasion d'y revenir au moment de la publication du guide de l'évaluation.

L'ÉPREUVE DU GRAND ORAL

L'épreuve du Grand oral aura lieu à partir du 21 juin. Les inspections générales viennent de rendre leurs préconisations dans un document de synthèse consultable sur Eduscol. Vous le trouverez également sur le site académique des Lettres³. Il lève toute ambiguïté sur la nature de cette épreuve. Ce document vous propose notamment des questions possibles qui permettent de croiser les deux disciplines de notre spécialité. Je vous propose, par ailleurs, sur le site académique des Lettres⁴, un exemple développé de question en vue du Grand Oral, accompagné de son traitement et des pistes possibles pour le questionnement de la deuxième partie de l'épreuve.

Voici un rappel de **quelques principes qui doivent guider la préparation de l'épreuve du Grand Oral** :

- L'élève choisit librement de traiter une question portant soit sur une des deux spécialités conservées en Terminale, soit en croisant ces deux spécialités. En ce qui concerne HLP, il est préférable d'envisager des questions qui s'ouvrent à la fois à la pensée littéraire et philosophique, sachant qu'un élève peut privilégier plus fortement l'une de ces deux approches. Il faut garder toutefois à l'esprit qu'il n'y aura dans le binôme d'examineurs qu'un seul spécialiste, qui sera donc pour notre spécialité, soit un professeur de littérature, soit un professeur de philosophie. La question peut porter sur le programme de la classe de Première ou sur celui de la classe de Terminale, et peut croiser plusieurs entrées de ceux-ci.
- La préparation au Grand Oral s'inscrit dans les spécialités en travaillant à la fois les compétences langagières et les compétences disciplinaires.
- Cet oral est fondé sur des connaissances liées aux spécialités ; il engage l'élève à expliciter, à vulgariser, à reformuler et défendre des idées et à construire une argumentation informée et personnelle. Il est donc important que le choix de la question soit vraiment celui de l'élève et en aucun cas la récitation d'une question de cours.
- L'accompagnement vers le Grand Oral vise à habituer progressivement l'élève à produire une parole synthétique, structurée et savante, fondée sur un contenu qu'il s'est

³ http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10865066/fr/grand-oral-et-enseignement-de-specialite

⁴ http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10825498/fr/terminale

approprié, et ainsi à habiter une parole plus spontanée que celle de l'exposé, qui s'adresse à un auditoire composé d'un spécialiste et d'un non spécialiste.

- Notre travail ne vise donc pas à fabriquer des bateleurs ou des sophistes, mais à amener les élèves à être aptes à s'appuyer sur le cours qu'ils ont suivi, afin de produire une parole à la fois experte et la plus personnelle possible. Autrement dit, partant des interrogations que votre cours ouvre à la classe, l'élève doit être en mesure de situer ses centres d'intérêts et de choisir ainsi de traiter une question qui le touche ou simplement l'intéresse. L'élève n'a pas à créer des concepts, mais à montrer qu'il s'est approprié les enjeux d'une problématique.
- Le candidat maîtrisera d'autant mieux les échanges lors du Grand Oral qu'il est habitué à se confronter à différents avis ou à différentes théories, qu'il sait reconnaître les éléments de controverse et les intégrer dans un dialogue. Cela lui permettra d'appréhender et d'anticiper les attentes du jury.
- La préparation à l'épreuve ne doit pas être réduite à un format unique de parole et doit laisser place à la diversité des élèves et de leurs compétences. L'accompagnement vers le Grand Oral consiste à multiplier des moments de prise de parole ritualisés, dans des espaces sécurisants, éloignés de tout enjeu scolaire et évaluatif, fonctionnant sous le sceau de l'écoute, de l'entraide et de la bienveillance entre pairs et permettant l'accès à la conceptualisation de la pensée mais aussi à l'expression de la sensibilité et des émotions.
- L'accompagnement de l'élève vers le Grand Oral vise à construire un parcours de formation progressive à l'oral incluant des temps forts de diagnostic, de validation des choix, de bilan, de présentation, d'expression.

L'entretien n'a pas à être modélisé. S'il ne constitue pas un contrôle de connaissances du programme de la spécialité, il est ancré dans la spécialité. Il vise à évaluer l'aptitude du candidat à déployer une pensée et une parole fondées sur la maîtrise qu'il a acquise du programme de la spécialité à travers la question qu'il a choisi de traiter. Le jury s'intéressera donc à la solidité des connaissances du candidat. Il prêter une attention particulière à la façon dont il s'est approprié ces connaissances et dont il est capable de les mettre en valeur dans une parole vive, en y intéressant son auditoire, composé d'un spécialiste et d'un non spécialiste. Le candidat, durant cet échange, est conduit à approfondir son exposé, à en préciser éventuellement certains points et à entrer dans un dialogue authentique avec le jury, en mettant en valeur ses capacités argumentatives et persuasives.

L'évaluation de **la présentation du projet personnel d'orientation**, lors du troisième temps de l'épreuve, ne porte pas sur la qualité du projet ou du parcours, mais sur l'explicitation par le candidat de son cheminement et de la manière dont il l'a construit. En tout état de cause, il est intéressant d'échanger avec le candidat sur l'apport ou non des enseignements des spécialités quant à son projet futur d'orientation. Il faut aussi garder à l'esprit qu'au moment de l'épreuve du Grand Oral, certains élèves ont eu déjà la réponse aux vœux formulés dans Parcours Sup, ce qui peut modifier leur positionnement.

LE SITE DES LETTRES

Je souhaite que le site académique des Lettres facilite le travail de tous. Il me semble, en effet, utile de mutualiser vos travaux en proposant des questions d'interprétation, des questions de réflexion et des corpus, **avec des éléments de corrigé**, rédigés ou semi-rédigés. Je vous demande à cet effet de consulter la Charte des contributeurs au site des Lettres que je viens de publier⁵. J'ai déposé également une maquette de présentation des séquences en HLP⁶ que je vous demande d'utiliser et que vous pouvez remplir avec vos élèves. Ayant en charge le dossier HLP dans l'académie, vous pouvez m'adresser directement ces propositions de travaux en vue de leur publication sur le site académique des Lettres.

Je souhaite également constituer **un groupe de réflexion académique** en vue de produire des ressources et d'animer des formations. Ceux d'entre vous qui sont intéressés par ce travail peuvent m'écrire et m'adresser leurs travaux (progressions annuelles, séquences, séances dédiées aux questions d'interprétation ou de réflexion, travaux préparatoires aux sujets d'essai, etc.) et m'inviter à assister à vos cours. Dans tous les cas, je viendrai, cette année et les années à venir, faire des visites d'observation dans les classes, occasion pour moi de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Je tiens à vous dire mon souci sincère de vous accompagner le mieux possible et d'être à vos côtés dans cette période difficile. Ce courrier, s'il a voulu répondre à certains de vos questions, il en a soulevé peut-être d'autres. Vous pouvez me joindre par courriel (florentina.gherman@ac-aix-marseille.fr) ou par téléphone (06 38 38 75 27) et me faire part de vos interrogations. Sachez enfin que vous pouvez me solliciter pour organiser une visioconférence avec un ou plusieurs établissements réunis par réseau, car il n'est plus possible actuellement de tenir des réunions.

Avec mes remerciements pour le travail que vous effectuez au service de nos élèves,

Florentina Gherman, IA-IPR de Lettres



⁵ http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10865309/fr/charte-a-lattention-des-contributeurs-au-site-des-lettres-de-lacademie-daix-marseille

⁶ http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10866084/fr/modele-de-presentacion-de-sequence-en-enseignement-de-specialite-hlp